

100€ remboursés pour l'achat d'un Nokia Lumia 1320

LES OFFRES LUMIA



DAS :0,46 W/kg⁽¹⁾

Nokia Lumia 1320

- Ecran 6" HD
- Appareil photo 5Mpx
- 4G
- GPS illimité

COMMENT RECEVOIR VOTRE REMBOURSEMENT JUSQU'À 100€ POUR L'ACHAT D'UN MOBILE NOKIA LUMIA 1320 DANS LES ENSEIGNES PARTICIPANTES ?

Constituez votre dossier avec les éléments ci-dessous. Tout dossier incomplet sera considéré comme non valable et sera définitivement rejeté.

1) Achetez un mobile Nokia Lumia 1320 (hors packs opérateurs, hors marketplace) entre le 15/05/2015 et le 30/06/2015 inclus dans une enseigne participante.

2) Remplissez le bulletin de participation ou indiquez vos coordonnées complètes sur papier libre (nom, prénom, adresse, code postale, ville, email, numéros de téléphone, date d'achat, enseigne)*.

3) Joignez impérativement au bulletin :

- La copie de votre facture prouvant votre achat, document sur lequel vous aurez entouré la référence du mobile acheté, la date, le prix et l'enseigne.
- L'original de la vignette IMEI (à découper sur l'emballage – photocopie non acceptée).
- L'original du code barre du mobile composé de 13 chiffres (à découper sur l'emballage – aucun autre code barre sera accepté ni copie ne seront acceptés).
- Un RIB/ RICE.

4) Envoyez l'ensemble des éléments constitutifs de votre dossier dans les 7 jours ouvrés suivant votre achat (cachet de La Poste faisant foi), dans une enveloppe suffisamment affranchie à l'adresse suivante :

ODR LUMIA 1320
FACILITY N°150509
13844 VITROLLES CEDEX

Pour tout renseignement (demande d'information, suivi de dossier), n'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 09 70 82 00 58 (du Lundi au Vendredi de 9h à 19h – appel non surtaxé).

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : [][][][][] Ville :

N° de téléphone portable :

Adresse e-mail :@.....

* Offre promotionnelle réservée aux particuliers résidents en France et valable en France (Corse et DROM-COM inclus) du 15/05/2015 au 30/06/2015, permettant d'obtenir un remboursement différé de 100€ TTC dans la limite du prix payé, pour l'achat d'un Nokia Lumia 1320 dans les enseignes participantes à l'opération, hors packs opérateurs, hors marketplace et dans la limite des stocks disponibles. La demande de remboursement est à effectuer dans un délai de 7 jours ouvrés suivant la date d'achat (cachet de La Poste faisant foi ou à réception du produit si acheté sur internet). Liste des enseignes participantes : Auchan, Avelis Telecom, Boulanger, Carrefour, Casino, Cdiscount, Conforama, Connexion, Cora, Coriolis Telecom, Darty, Digital, E.Leclerc, Electro Dépôt, Expert, Fnac, Intermarché, La Poste Telecom, Lick, Phonéo, Pro & Cie, System U, Rue du commerce, Tel & Com, Telecom 1, Téléphone Store, Ubaldi, Vivre Mobile, Wel'Com, magasins Virgin indépendants. Seules les demandes comportant l'ensemble des pièces et informations demandées seront prises en compte. Aucune réclamation ne sera prise en compte au-delà du 31/07/15. Remboursement sous 4 à 6 semaines suivant la réception de la demande complète. Offre limitée à deux demandes par personne (même nom, même prénom, même adresse, même RIB/RIS). Sera considérée comme nulle toute demande illisible, incomplète, erronée, expédiée après la date limite et/ou non accompagnée des preuves d'achat requises. Toutes coordonnées contenant des informations fausses ou erronées ou qui ne permettent pas de contacter le participant, entraîneront le rejet de la demande concernée. Les frais d'affranchissement ne sont pas remboursés. En adressant sa demande le client accepte que toutes vérifications de ses coordonnées puissent être effectuées par Facility et reconnaît que les informations demandées sont obligatoires pour pouvoir bénéficier de l'offre. Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de radiation de ses données personnelles auprès de Facility Service Consommateurs 13844 Vitrolles Cedex (remboursement du timbre sur demande, au tarif lent en vigueur). Windows® et le logo Windows® sont des marques déposées des sociétés du groupe Microsoft Corporation. Tous droits réservés. (1) Le DAS (débit d'absorption spécifique) des téléphones mobiles quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques, pour une utilisation à l'oreille. La réglementation française impose que le DAS ne dépasse pas 2 W/kg. RCS Lyon 344 024 732.

Offre valable du 15/05/2015 au 30/06/2015

